

Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales !



[Télécharger l'affiche](#)

« Casser du militant », briser des élans sociaux, créer des peurs, menacer les Bourses du travail... la répression syndicale reste un des moyens patronal pour freiner le développement du syndicalisme. Ainsi, certains militantes et militants de la CGT, de par leur engagement, sont traités comme des délinquants. Ils sont trainés devant les tribunaux, dans des procédures de plusieurs années. Leur carrière est souvent brisée, leur vie bouleversée, leur famille affectée...

Le 23 septembre 2015, le 8 février 2016 pour les Goodyear, le 27 mai 2016 pour les salariés d'Air France et le 27 septembre 2016, et aussi le 19 octobre 2016, la CGT organise une série de journées nationales pour le respect des libertés syndicales.

Les affaires judiciaires de [Roanne](#), des « 5 d'EDF-GDF », de [l'inspectrice du travail](#) à Annecy poursuivie par Tefal, de

la [Bourse du travail du Blanc-Mesnil](#), de Chartres, du Havre, de Villefranche-sur-Saône, de la Caisse d'Épargne de l'Île de France... sont autant de preuves d'une volonté patronale et d'une partie du pouvoir judiciaire, de criminaliser l'action syndicale dans un contexte d'action collective (Grève, manifestation...).

Parallèlement aux actions de lutte, de mobilisation et de défense des libertés syndicales, l'humour est aussi un mode d'expression et d'action.